

La majorité redoute l'impact du "choc fiscal" créé par la TVA

LE MONDE | 16.11.2013 à 10h28 • Mis à jour le 16.11.2013 à 10h36 | Par [Patrick Roger](#)

C'est peut-être, pour le gouvernement, le cap le plus difficile à [passer](#) dans le [climat](#) actuel d'exaspération qui parcourt le pays. Car, à rebours de la « *pause fiscale* » annoncée par [François Hollande](#), c'est un « choc fiscal » de l'ordre de 7 milliards d'euros qui attend les Français en 2014 quand vont [prendre](#) effet, à [partir](#) du 1er janvier, les nouveaux taux de TVA. Le taux normal va [passer](#) de 19,6 % à 20 % et le taux intermédiaire va [être](#) relevé de 7 % à 10 %.

Cette augmentation est la conséquence de la loi de [finances](#) rectificative votée fin 2012. Après le rapport de Louis Gallois sur la compétitivité des [entreprises](#), le gouvernement décide de [créer](#) un crédit d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'[emploi](#). Un dispositif qui, à terme, allégera la facture fiscale des entreprises de 20 milliards d'euros.

Pour le [financer](#) en partie, il recourt à une hausse de la TVA. Afin d'[apaiser](#) les réticences que ce choix peut [rencontrer](#) au sein de la majorité, il assortit cette hausse d'une petite baisse du taux réduit de TVA – sur les produits de première nécessité –, qui doit [passer](#) de 5,5 % à 5 %. Baisse qui, par surcroît, a été annulée dans le projet de loi de finances pour 2014 au profit de mesures plus « ciblées » en faveur du [pouvoir](#) d'achat, la majorité s'étant convaincue qu'elle serait invisible sur les prix à la [consommation](#).

DES PARLEMENTAIRES REDOUTENT "LA GOUTTE D'EAU DE TROP"

« 5-10-20 » : techniquement parfait mais politiquement sensible. C'est en effet de là que date le véritable tournant de la [politique](#) mise en oeuvre par le gouvernement par rapport aux engagements de campagne de François Hollande. Souvenons-nous, en effet. Début 2012, [Nicolas Sarkozy](#), sur la fin de son mandat, dit [vouloir créer](#) « *un choc de compétitivité* ». En toute fin de législature est donc voté un allègement des charges sociales des entreprises compensé par une hausse de la TVA – plaisamment qualifiée de « *TVA sociale* » – qui fait [passer](#) à 21,2 % le taux normal.

L'opposition d'alors s'y oppose farouchement. Celui qui n'est encore que candidat à la présidence de la République dénonce une mesure « *inoportune, injuste, infondée et improvisée* ». « *Il n'y a aucun courage à demander aux Français de payer davantage d'impôts* », relève non sans humour M. Hollande. Durant toute sa campagne, il s'engage, s'il est élu, à [annuler](#) ce dispositif.

Ce qui sera fait dès le mois de juillet pour [instaurer](#), quelques mois plus tard, un mécanisme qui lui ressemble comme deux gouttes d'eau. Le gouvernement pensait

[avoir](#) fait le plus dur après [avoir](#) fait [taire](#) les voix discordantes ou les inquiétudes qui s'exprimaient dans sa majorité. Mais c'est maintenant que la douloureuse va [être](#) présentée et, comme le redoutent nombre de parlementaires de gauche, dans le climat actuel explosif, cela risque d'[être](#) « *la goutte d'eau de trop* ».

JEAN-LUC MÉLENCHON DÉNONCE "UNE GABEGIE FISCALE"

A tel point que certaines voix se font [entendre](#) pour y [renoncer](#), l'[aménager](#) ou la [reporter](#). « *Pour ma part, je suis très réservé quant à [augmenter](#) la TVA, quel que soit le taux* », a indiqué, mercredi sur Public Sénat, le rapporteur général (PS) de la commission des finances du Sénat, François Marc, alors que l'examen du projet de loi de finances doit [commencer](#) jeudi 21 au Palais du [Luxembourg](#).

Le [Front de gauche](#), de son côté, appelle à une marche le 1^{er} décembre pour [réclamer](#) « *une révolution fiscale, la taxation du capital et l'annulation de la hausse de la TVA* ». [Jean-Luc Mélenchon](#), le coprésident du Parti de gauche, dénonce « *une gabegie fiscale* » que « *le peuple paiera* ». « *Tout ça pour [payer](#) le cadeau de 20 milliards d'euros par an fait au Medef* », s'insurge l'ancien candidat à l'élection présidentielle.

La droite, frappée d'amnésie quant à ce qu'elle avait voulu [mettre](#) en place à la fin de la précédente législature, s'en mêle à son tour. « *Il faut [renoncer](#) à l'augmentation de la TVA* », réclament Jean-François Copé, le président de l'[UMP](#), et Christian Jacob, le chef de file des députés.

Non, répond l'exécutif. Le ministre de l'économie, Pierre Moscovici, a encore réaffirmé, jeudi, que le gouvernement ne reviendrait pas sur la hausse prévue. « *L'augmentation de la TVA au 1er janvier a été votée il y a plus d'un an par le Parlement, note-t-on au cabinet du premier ministre. Une hausse de 0,4 %, ce n'est pas énorme. D'autant que le ralentissement de l'inflation n'est pas sans effet sur le [pouvoir](#) d'achat des ménages. Même si on peut [avoir](#) le sentiment que le niveau d'impôt n'est plus dépassable, il ne faut pas [jeter](#) le bébé avec l'eau du bain. Si on s'engouffre derrière la contestation principielle de l'impôt, cela a un nom, ça s'appelle le poujadisme.* »

Lire : [Le front épars des opposants à la hausse de la TVA](#)

Seul, semble-t-il, le patronat l'incite à [tenir](#) bon. « *Oui, il faut [augmenter](#) la TVA* », titrait, vendredi, le très libéral quotidien *L'Opinion*. « *Le gouvernement ne doit pas [céder](#)* », proclamait dans un éditorial son directeur, Nicolas Beytout.

Pas de quoi [rassurer](#) les milieux gouvernementaux et la majorité parlementaire, qui craignent que la période à [venir](#) soit « *un véritable merdier* ». Sachant les réactions qu'a provoquées l'arrivée des feuilles d'impôt, au début de l'automne, ils redoutent celles que peut [déclencher](#) l'inévitable hausse des prix début 2014. M. Moscovici en est réduit à [implorer](#) la grande distribution de ne pas [répercuter](#) la hausse de la TVA dans [ses](#) prix et à [encourager](#) à [avoir](#) « *un engagement civique au côté des Français* ». Pas sûr qu'il soit entendu.

Le début de l'année 2014 va en effet être marqué par une série de hausses, notamment dans les transports publics. Le président de la SNCF, Guillaume Pepy, a d'ores et déjà annoncé que « *l'impôt sur les billets de train* », comme il le qualifie, se traduirait par une augmentation de 3 %. La quasi-totalité des tarifs dans les transports publics va être affectée. Suivront les factures d'énergie et d'autres encore. Il y a en effet tout à redouter de l'impact que va avoir cet impôt – que la gauche a toujours dénoncé comme « *injuste* » – sur la vie quotidienne des Français.

TAUX DE TVA APPLICABLE EN FRANCE AU 1^{er} JANVIER 2014

- Hausse de 19,6 % à 20 % ou de 7 % à 10 %
- Hausse de 5,5 % à 20 %
- = Taux inchangé
- Baisse de 7 % à 5,5 %

20%

- Biens et prestations de services
- Publications pornographiques ou violentes
- Boissons alcoolisées
- Centres équestres

10%

- Restauration
- Boissons sans alcool et eau (à consommation immédiate)
- Hébergement (hôtel, location meublée, camping classé)
- Transport de voyageurs
- Travaux de rénovation d'un logement
- Produits agricoles non transformés
- Médicaments non remboursables
- Ventes d'œuvres d'art
- Droits d'entrée dans les zoos, musées, monuments...

5,5%

- = Produits alimentaires sous emballage
- = Boissons sans alcool et eau (à consommation différée)
- = Produits alimentaires (sauf confiserie, chocolat, matières grasses végétales, caviar)
- = Equipements et prestations pour personnes dépendantes
- = Abonnements aux livraisons de gaz et d'électricité
- = Cantines scolaires
- = Livres
- = Billetterie des spectacles vivants
- Cinémas et fêtes foraines
- Rénovation thermique

2,1%

- = Billetterie des spectacles vivants
- = Médicaments remboursables par la Sécurité sociale
- = Animaux vivants de boucherie et de charcuterie
- = Contribution à l'audiovisuel public
- = Publications de presse

SOURCE : MINISTÈRE DES FINANCES